

CM5 HISTOIRE DE LA LANGUE

Séance 5 SEMESTRE 2

Vendredi 22 février 2013

IIIème partie : De l'Ancien Français au Moyen Français

LEXIQUE

Chanson de geste

Les chansons de geste sont des poèmes narratifs chantés qui traitent de hauts faits du passé . Ces poèmes ont une forme particulière : ils sont composés de laisses (strophes de longueurs irrégulières) homophones et assonancées. Le mètre employé est le décasyllabe à césure mineure (4/6) ou moins souvent, majeure (6/4). Vers la fin du XII^e, la mode de l'alexandrin concurrencera le décasyllabe.

Mais au XVI^e siècle encore le décasyllabe est senti comme le mètre épique par excellence, puisque c'est lui que choisit RONSARD pour sa *Franciade*.

Isoglosse (nf)

Linguistique. Ligne imaginaire séparant deux aires dialectales (**aires d'isoglosse**) qui offrent pour un trait donné d'un même phonème des formes ou des systèmes différents. Les relations entre les différentes aires d'isoglosse s'articulent dans un continuum : les frontières ne sont pas nettes.

INTRODUCTION

1 Une homogénéité apparente

2 Les transformations de la langue française et ses enjeux

I/ Les origines du Français jusqu'au Vème siècle

1 L'origine des langues

A La question de l'origine des langues

B La réponse de la grammaire comparée : l'indo-européen

2 Le fonds primitif du français

A/ Le substrat celtique (Gaulois)

B/ Le superstrat germanique

C/ Le fonds latin

II/ La naissance du Français du VIème siècle à la fin du XIème siècle

1/ La « Renaissance carolingienne » et la prise de conscience de la langue romane

A/ La notion de « Renaissance médiévale »

B/ La volonté de revenir au latin classique

C/ Le Concile de Tours (813) & le bilinguisme latin – roman

2/ Les débuts de la langue écrite

A/ Les serments de Strasbourg

B/ Fin IXème – fin XIème : De rares témoignages écrits en langue romane

III/ De l'Ancien Français (XIIème/XIIIème) au Moyen Français (XIVème/XVème)

1/ La période de l'ancien français : XIIème & XIIIème

A/ La langue de l'écrit et des textes du XIIème & XIIIème siècles

B/ La langue parlée : le morcellement linguistique

C/ Le Francien

2/ Le Moyen Français

A/ Une langue qui se transforme

B/ Des graphies qui se transforment

C/ Conquête de nouveaux domaines

IV/ Le Français et l'époque moderne (à partir du XVIème siècle)

III/ De l'Ancien Français (XIIème/XIIIème) au Moyen Français (XIVème/XVème)

Réalité linguistique du Moyen-âge :

Civilisation de l'oralité où peu d'éléments sont consignés à l'écrit.

Il existe donc un décalage entre les sources écrites et la réalité de l'époque.

Cette période qui débute est un long processus qui marque la conquête de la valeur du français en concurrence avec le latin.

1/ La période de l'ancien français : XIIème & XIIIème

A/ La langue de l'écrit et des textes du XIIème & XIIIème siècles

> **La chanson de geste** (Cf lexique) / La Chanson de Roland

> **Le genre épique** / La Chanson de Guillaume

> **Le roman** / Chrétien de Troyes

Le roman est encore écrit en vers.

XIIIème siècle = Passage à la prose.

On parle alors de :

Ancien français, langue romane, roman, langue vernaculaire, langue vulgaire.

Le français du XIIème et XIIIème siècle est plus proche du latin que du français moderne, mais ce n'est plus du latin !

C'est une langue qui annonce le français moderne.

Au Moyen-âge, il n'y a pas de norme orthographique, on parle de plutôt de graphie.

Cet ancien français est essentiellement littéraire, il est écrit par des clercs souvent plus détachés que les autres de la religion et proches des cours royales.

Le roman est la désignation par les auteurs de l'ancien français.

La langue romane est, au départ, toute autre langue que le latin.
Puis par glissement, le roman a désigné une œuvre de fiction écrite (en prose).
Cf *Chrétien de Troyes*, Prologue de Cligès.

Roman a donc deux occurrences :

1°/ Langue

2°/ Œuvre de fiction littéraire

La langue romane devient donc une langue de culture mais elle reste différente de la langue parlée, elle n'est pas son exact reflet.

Pour Chrétien de Troyes (1135 – 1183), par exemple, sa langue maternelle serait un dialecte champenois, sa langue de culture serait le latin (sûrement celui des clercs) et sa langue d'écrivain est l'ancien français.

B/ La langue parlée : le morcellement linguistique

Sur le territoire français il existe 3 langues :

Langue d'Oc

Langue d'Oïl

Franco provençal (= Lyon)

Mais on ne peut pas vraiment définir de langue maternelle majoritaire, il n'y a pas d'homogénéité linguistique.



ZONE LANGUE D'OC

Languedocien – Gascon – Béarnais – Limousin – Auvergnat

ZONE LANGUE D'OÏL

Langue écrite : La coïnée

Picard – Champenois (Chrétien de Troyes) – Bourguignon

Normand – Poitevin – Lorrain

Île de France : Francien (≠ Francique & Français)

ZONE FRANCO PROVENÇALE

Cette zone est frontalière de nombreuses zones géographiques où on parle des langues germaniques et italiennes, et elle se trouve entre la zone d'Oïl et la zone d'Oc.

Le franco provençal n'est pas un mélange d'Oïl et d'Oc mais bien une troisième langue présente sur le territoire français.

Il existe par ailleurs de nombreuses isoglosses (Cf lexique) sur le territoire :

Basque/ Langue non indo-européenne

Breton/ Langue celte non-héritée du gaulois

Catalan/ Langue d'Oc + Superstrat espagnol

Flamand - Alsacien - Corse

C/ Le Francien

Le francien est le dialecte parlé en l'Île de France (Zone d'Oïl).

Il existe des échanges linguistiques entre Francien & Français.

Pourquoi le francien ?

1ère hypothèse :

La langue écrite en zone d'Oïl, la Coïnée a toujours été du francien.

Mais cette hypothèse n'est pas valide.

2ème hypothèse :

La langue qu'on a écrite n'est pas du francien, c'est une langue artificielle, créée de toute pièce. Ce serait une langue propre qui n'est pas la copie d'une langue parlée.

3ème hypothèse :

Cette langue n'est ni complètement parisienne ni complètement inventée.

Elle se situe entre la langue écrite au Moyen-âge et la langue parlée.

La langue écrite comporte des traits spécifiques des dialectes très différents.

>Paris est un carrefour géographiques, on y trouve des locuteurs venant de régions différentes du territoire.

Ces locuteurs auraient fait évoluer leurs dialectes natifs en ne conservant que les traits communs à chaque dialecte.

Le francien aurait donc été un mélange de plusieurs dialectes.

>Le francien est la langue du Roi

>Le francien acquiert une valeur culturelle et esthétique.

Au XIIème & XIIIème siècle :

Il existe une langue écrite mais il y a une diversité de langues parlées.

Le latin reste une langue vivante (Cf Paris – Quartier latin).

2/ Le Moyen Français

Ancien français : XIIème & XIIIème siècles

Moyen français : XIVème et XVème siècles

A/ Une langue qui se transforme

À partir du XIVème siècle la langue se transforme.

Des différences phonétiques, morphologiques et syntaxiques apparaissent.

Il y a des échanges entre ancien français & moyen français.

Peu à peu l'ordre des mots se fixe, on voit par exemple, apparaître le sujet antéposé.

B/ Des graphies qui se transforment

On assiste également à une re-latinisation des graphies.

Système phonétique phono-centré (on écrit ce qu'on entend), ce qui génère des graphies diverses.

Certaines lettres issues du latin sont ajoutées aux mots.

C/ Conquête de nouveaux domaines

Le français progresse dans le champ du savoir.

À partir du moyen français, le rapport à la langue française change.